

Comment nous sommes-nous organisés pour intégrer les critères ESG ?

Covéa Finance a depuis longtemps intégré les critères ESG au cœur de ses processus d'investissement.

Historiquement, Covéa Finance a toujours privilégié une approche globale de l'ESG (soit la prise en compte équilibrée des trois piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au travers de sa chaîne de valeur. « *Ce parti pris se traduit notamment par l'intégration de l'ESG dans les processus d'investissement d'une manière transversale. À ce titre, toutes les équipes peuvent être mobilisées sur ce sujet et y contribuer* », indique Marie-Ève Kieffer, Responsable de l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière. Dans la philosophie de Covéa Finance, l'ESG apporte une valeur ajoutée en complétant l'évaluation traditionnelle (fondée sur des critères financiers, comptables et boursiers) par des éléments extra-financiers dont la prise en compte contribue à améliorer la maîtrise des risques dans les portefeuilles.

Une approche équilibrée

Une autre spécificité de Covéa Finance en matière d'ESG tient au souci d'équilibre entre les trois piliers que sont l'environnemental, le social et la gouvernance. « *Aucun pilier ne prend le pas sur l'autre, tous sont examinés de manière égale, dans un souci d'intégrer tous les enjeux de façon équitable* », ajoute Marie-Ève Kieffer. Le nouveau référentiel du label ISR, qui exige désormais que le poids relatif de chaque pilier E, S et G dans le modèle de

notation soit supérieur ou égal à 20 %, souligne le caractère précurseur de Covéa Finance sur le volet extra-financier. « *Au sein de Covéa Finance, nous tenons compte de l'aspect évolutif de l'environnement réglementaire en prenant le temps d'intégrer de façon progressive ses changements afin de conserver une vision globale et de nous assurer de la cohérence de nos choix sur le long terme* », précise Marie-Ève Kieffer. Cette vision fait écho aux valeurs mutualistes du groupe Covéa : des investissements mûrement réfléchis pour préserver les intérêts de ses sociétaires.

La collégialité au service de la finance durable

L'approche ESG est déployée à tous les niveaux de la société. De nombreuses équipes sont impliquées dans l'intégration de l'ESG, de la Recherche à la Gestion, en passant par la Conformité, le Reporting et le Système d'Information. « *Les évolutions ESG sont étudiées, analysées et discutées dans le cadre de groupes de travail dont l'objectif est d'aboutir à des propositions sur leur prise en compte, qui sont ensuite validées par le comité de direction* », commente Marie-Ève Kieffer. Une organisation pleinement en phase avec l'un des grands principes fondateurs de Covéa Finance : la collégialité. Enfin, consciente de l'intérêt de disposer de ressources internes formées à la finance durable, Covéa Finance a accompagné depuis 2022 ses collaborateurs dans leur montée en compétence collective sur les enjeux ESG, par le biais d'un cursus débouchant sur la certification AMF Finance Durable.

Labellisation : un choix qui engage

La stratégie ESG de Covéa Finance se traduit dans ses fonds labellisés, l'obtention de ces labels et surtout leur maintien validant l'engagement de la société en tant qu'investisseur responsable. Tout au long de 2024, la refonte du label ISR a mobilisé les équipes afin de mettre la gamme en conformité au 1^{er} janvier 2025. Le renforcement des exigences du label ISR a conduit à un resserrement des univers d'investissement qui a amené la société à conserver quatre fonds labellisés. Covéa Finance propose ainsi désormais quatre fonds ISR, un fonds Greenfin et un fonds Finansol.



**NOS 4 FONDS
LABELLISÉS ISR**

COVÉA FLEXIBLE ISR
COVÉA SOLIS
COVÉA AQUA
COVÉA TERRA



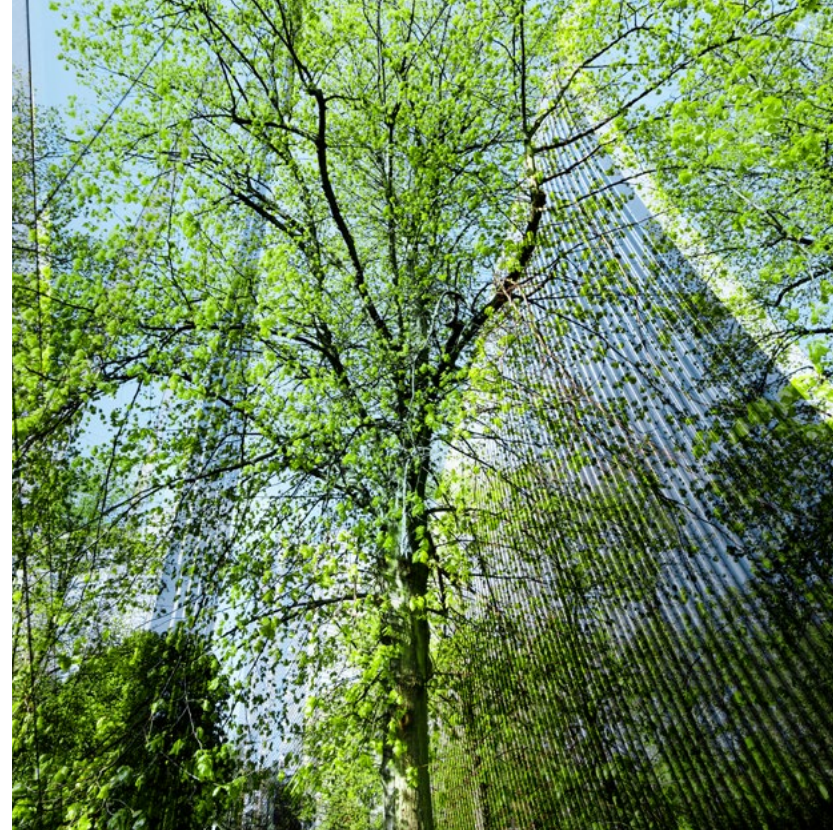
**NOTRE FONDS
LABELLISÉ
GREENFIN**

COVÉA
OBLIGATIONS



**NOTRE FONDS
LABELLISÉ
FINANSOL**

COVÉA ACTIONS
SOLIDAIRES



En 2024, le fonds Covéa Obligations obtient le label Greenfin, qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement.



“ L'approche de Covéa Finance repose sur une prise en compte équilibrée des trois piliers de l'ESG, dans un souci d'intégrer tous les enjeux de façon équitable.”

MARIE-ÈVE KIEFFER, Responsable de l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière



En savoir plus
sur notre
démarche ESG et
nos engagements

Covéa Finance mène des réflexions en amont, à travers un groupe de travail, sur les différents enjeux en matière de durabilité.

Quel est l'objectif du groupe de travail Durabilité ?

Valérie Piquet-Gauthier : Dans un contexte de croissance forte des problématiques liées à la durabilité, nous avons eu besoin de définir notre positionnement sur chacune d'entre elles. Nous avons donc constitué un groupe de travail dédié, il y a deux ans, afin de nous pencher en amont sur chacun de ces sujets, en prenant toute la mesure de leur dimension stratégique. Nous avons ainsi travaillé sur la bonne articulation entre la durabilité propre à Covéa Finance en tant que société (qu'on appelle la RSE) et l'intégration de ces critères dans nos investissements (qu'on appelle l'ESG), ainsi que sur notre définition socle de la durabilité, de l'investissement durable et des risques de durabilité.

Quelles sont les équipes impliquées ?

V. P.-G. : Le comité de direction est présent lors des réunions, ce qui témoigne de l'importance de ce sujet pour Covéa Finance. Les membres du groupe sont principalement issus des équipes de Gestion, de Recherche et du Contrôle des Risques, mais d'autres équipes contribuent au cas par cas à nos travaux, à l'image des Ressources Humaines ou de la Conformité.

Sur quoi avez-vous travaillé cette année ?

V. P.-G. : Nos travaux sur la définition de l'investissement durable, finalisés fin 2023, se sont traduits de manière très opérationnelle en 2024 par des développements informatiques permettant de mesurer à tout moment la part d'investissement durable de chacun de nos portefeuilles. Parallèlement, nous avons travaillé sur les risques de durabilité, c'est-à-dire la prise en compte des critères ESG dans notre gestion des risques, en définissant les méthodologies d'analyse ainsi que les dispositifs de gestion associés.

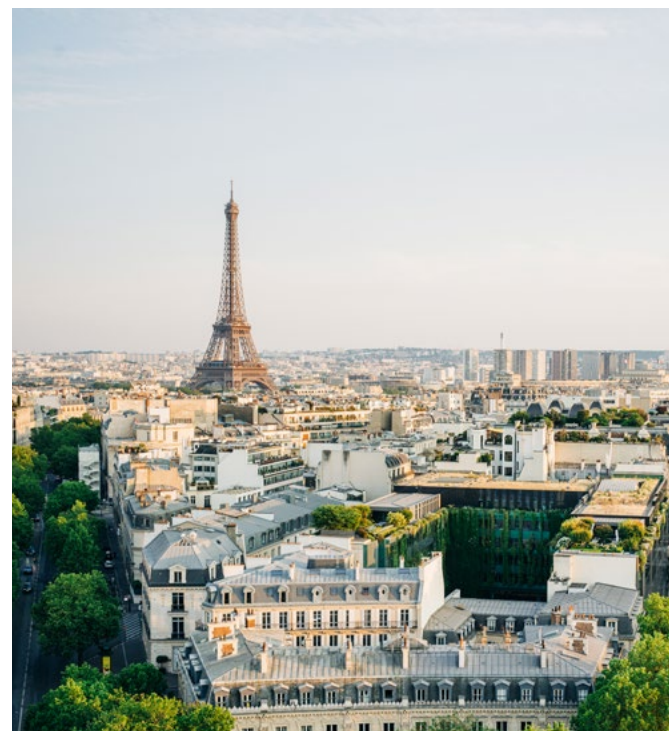
Que peut-on dire de la montée en gamme ESG de certains OPC et mandats en 2024 ?

V. P.-G. : Grâce aux travaux que je viens d'évoquer, nous sommes aujourd'hui en mesure de prendre des engagements en matière de pourcentage d'investissement durable minimal pour un certain nombre de nos portefeuilles OPC et mandats. Ce positionnement va nous permettre de répondre aux besoins des réseaux Vie du groupe Covéa qui distribuent nos produits et qui doivent désormais interroger leurs clients sur leurs préférences en matière de durabilité.



“ Qu'est-ce que la durabilité ? Pour répondre à cette question, un groupe de travail composé de représentants du comité de direction et de toute la chaîne de valeur a formalisé une définition propre à Covéa Finance, qui servira de socle à la stratégie de la société en la matière.”

VALÉRIE PIQUET-GAUTHIER,
Responsable du pôle Veille Stratégique



Renforcer et pérenniser la prise en compte de la notion de finance durable.

Pourquoi un projet autour de la finance durable ?

Frédéric Kleiss : La finance durable concerne une très large partie des investissements de Covéa Finance. Les données extra-financières sont intégrées dans de multiples processus, allant des rapports extra-financiers aux notes ESG des émetteurs qui permettent de calculer les notes moyennes ESG des portefeuilles ainsi que celles des univers d'investissement. Notre gamme dispose en outre de fonds labellisés qui nécessitent une maîtrise encore plus forte des enjeux de durabilité.

Que recouvre ce projet ?

F. K. : Lancé en 2022, il vise à renforcer l'intégration des données extra-financières dans le système d'information de Covéa Finance, à consolider son organisation dans le traitement des informations et reporting extra-financiers, à revoir sa méthodologie de notation ESG des émetteurs privés et, enfin, à faciliter l'intégration des évolutions réglementaires. Ce projet repose sur quatre chantiers : un volet « données », la transformation des processus de gestion, l'adaptation de la gamme SFDR/Taxonomie/Labels et enfin une refonte des rapports intégrant des données et éléments ESG.

Un premier bilan ?

F. K. : Ce projet nous a déjà permis d'accompagner la transformation de notre organisation, avec un élargissement du périmètre de la finance durable à l'ensemble de la chaîne de valeur de Covéa Finance. Nous avons désormais une meilleure appréhension des enjeux liés à la donnée extra-financière, à son traitement, à sa qualité et à son intégration dans nos processus de gestion, d'analyse et de reporting. Avec la mise en production de notre méthodologie propriétaire de notation des émetteurs privés sur l'année 2024, le volet « données » est en bonne voie d'achèvement.

Quel est le programme pour 2025 ?

F. K. : La suite de ce projet structurant s'articulera autour de la finalisation de notre montée en puissance technique qui nous permettra d'anticiper et de traiter sereinement les évolutions réglementaires à venir sur ce périmètre de la finance durable.



“ Ce projet nous a notamment permis d'élargir le périmètre de la finance durable à l'ensemble de la chaîne de valeur de Covéa Finance.”

FRÉDÉRIC KLEISS,
Responsable du pôle Recherche

FOCUS

La quasi-totalité des encours de Covéa Finance (98 %) est classée au regard du règlement SFDR en « article 8 ». Cela signifie qu'ils concernent les investissements et produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Les
clés
en bref

- Une autonomie de notre approche
- Une prise en compte systématique et équilibrée des 3 piliers
- Une approche ESG déployée à tous les niveaux de la société